



FORMATION EN PRÉSENTIEL

ACTEUR PRAP DES SECTEURS IBC.

Dernière mise à jour le 14/11/2024.

OBJECTIF

"La formation à la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP), s'adresse aux salariés des secteurs industrie, BTP, commerce et activités de bureau (IBC).

elle permet aux salariés de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, dont les troubles musculosquelettiques (TMS)."

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Observer et analyser une situation de travail
- Identifier ce qui peut nuire à sa santé
- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés qui ont dans leur travail une part importante d'activité physique : manutention manuelle, port de charges, travaux ou gestes répétitifs, postures de travail prolongées, utilisation d'engins ou d'outils exposant à des chocs ou des vibrations... Ce qui peut nuire à leur santé (lombalgies, affections ou lésions articulaires...) ou entraîner des efforts inutiles ou excessifs.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Présentiel

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES

non

DÉBOUCHÉS

Compétence complémentaire

PRÉ-REQUIS

Aucun

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Salle équipée / études et analyses de postes de travail

TAUX D'OBTENTION

<https://www.poleformation.bzh/satisfaction-et-reussite/>

SUITES DE PARCOURS

MAC (Maintien et actualisation des compétences)

Tarif nous consulter

Réf. Prev11

Contact 0297611182
contact@poleformation.bzh
<https://www.poleformation.bzh/>



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 10 maxi



Durée

14 heures / 2 jour(s)

⚠ Formation ouverte à certaines formes d'handicap : contactez notre référente Mme LE COGUIEC Paola pour plus d'informations.



PROGRAMME

Accueil

Les enjeux de la prévention

- Les accidents du travail (AT) et les maladies professionnelles (MP).
- Les coûts des AT/MP.

L'activité physique dans le travail.

- Les composantes de la situation de travail

Le fonctionnement du corps humain

- Les notions d'anatomie du corps humain.
- Les atteintes et leurs conséquences.
- Les facteurs de risque.

Description de son activité et repérage des situations pouvant nuire à sa santé.

- Les éléments déterminants l'activité physique.
- L'identification des risques potentiels.
- Les différentes causes d'exposition.
- Les pistes d'amélioration.

Les principes de prévention

- Les pistes d'amélioration des conditions de travail.
- Les principes d'aménagement des postes.
- La hiérarchisation des pistes d'amélioration.

Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort et leurs limites.

Mise en pratique.

Les aides techniques à disposition dans l'établissement.

LES PLUS

Les analyses réalisées en amont de la formation dans l'entreprise permettent aux apprenants d'initier des propositions d'améliorations en relation avec leurs problématiques quotidiennes. Elle permet au salarié d'être acteur de sa propre prévention mais aussi de devenir acteur de la prévention de son entreprise ou de son établissement.

INTERVENANT(S)

Formateur PRAP certifié INRS

ÉVALUATION

Épreuve certificative en fin de formation.

ATTRIBUTION FINALE

Certificat d'acteur PRAP (IBC)

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 24 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintien et actualisation des compétences d'acteur PRAP IBC.